

**Intervenció al debat sobre la francofonia actor de relacions internacionals i el seu lloc en la governança mundial del 23-10-10
Cimera de Montreux**

Versió 23-10-10

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Mon équipe m'avait préparé un discours mais après avoir entendu le Président Sarkozy, je viens d'en changer la teneur.

L'Organisation Internationale de la Francophonie se doit d'intervenir dans des situations où elle peut apporter une réelle valeur ajoutée, par son expertise technique, par sa connaissance des situations et des enjeux.

Nous nous félicitons des efforts réalisés par tous les Etats membres pour promouvoir la concertation francophone dans les différentes enceintes internationales. Cette concertation devrait cependant s'intensifier autour des grands enjeux de notre temps afin de permettre l'émergence de solutions consensuelles fondées sur les valeurs que nous partageons. La Francophonie caractérisée par une grande diversité se devrait de formuler des propositions communes fondées sur les valeurs que nous défendons pour faire face aux défis majeurs auxquels nous sommes confrontés, c'est dans le droit fil de l'intervention du Président Sarkozy ce matin.

L'ONU, la pièce centrale du système de gouvernance globale, jouit d'une légitimité unique. Force est de constater qu'il est essentiel, le Président Sarkozy nous l'a rappelé, qu'elle connaisse une réforme afin qu'elle puisse affronter les défis globaux que sont la crise financière, la crise alimentaire et la crise environnementale.

Nous devons continuer à nous mobiliser pour créer une gouvernance mondiale équitable. Pour cela, l'Andorre s'est engagée à progresser, sur la voie de la transparence et de la coopération internationale, dans la lutte contre la fraude fiscale.

En effet, nous ne figurons plus dans la liste grise de l'OCDE après avoir procédé à la signature de 17 accords bilatéraux d'échange de renseignements en matière fiscale, entre septembre 2009 et février 2010. Notre ferme volonté de respecter et suivre les recommandations de l'OCDE et de l'ensemble de la communauté internationale, telles qu'exprimées lors des réunions du G20, nous ont servies à renforcer les fondements de notre tissu entrepreneurial et la confiance dans le secteur financier andorran.

Je partage et soutiens la proposition du Président Sarkozy. Il faut changer les méthodes de travail. Je l'avais dit en septembre devant l'Assemblée Générale des Nations Unies et je le redis aujourd'hui. Il est nécessaire de mettre en place un mécanisme permanent de stabilité financière ainsi qu'une régulation très stricte de ce

qu'il est convenu d'appeler produits dérivés. Il serait également adéquat et positif d'avancer vers la création d'une agence européenne de qualification de la solvabilité des activités financières.

Pour conclure, l'Andorre adhère aux principes du multilatéralisme lesquels permettent de garantir un équilibre auprès de tous les Etats quelque soit sa force économique, politique ou militaire.

Je vous remercie.